



Communiqué de Presse

Paris, le 24 mai 2007

Euronext : LG, NYSE : LR

AMBITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE 2012 : ENGAGEMENTS POUR UN LEADERSHIP DURABLE

Lafarge a engagé depuis de nombreuses années une démarche dont l'objectif est de faire du Groupe, leader dans son activité, une entreprise exemplaire en matière de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise.

Aujourd'hui, Lafarge renouvelle cet engagement en lançant ses Ambitions Développement Durable 2012. Cette feuille de route est le fruit d'une réflexion et d'un dialogue poussé avec les parties prenantes et l'équipe de direction de Lafarge, qui ont permis de définir les enjeux majeurs pour le Groupe : les domaines dans lesquels son impact est réel, et les sujets sur lesquels Lafarge peut influencer l'industrie de manière positive. Cette démarche a fait émerger des objectifs clairs, mesurables et ambitieux, que le Groupe s'engage à atteindre à l'horizon 2012.

Bruno Lafont, Président-Directeur général, a déclaré à cette occasion :

« Dans un monde en mouvement, le secteur des matériaux de construction est en pleine transformation. La croissance économique et démographique mondiale et les nouveaux enjeux environnementaux et sociaux qui émergent nous donnent de nouvelles responsabilités. Nous accélérons pour mieux anticiper ces changements et relever ces nouveaux défis. Au-delà de l'exemplarité accrue dont nous voulons faire preuve dans la conduite de nos opérations, en étendant nos meilleures pratiques à toutes nos implantations dans le monde et en travaillant en partenariat avec des experts de chaque domaine dans lequel nous voulons agir, nous mettons un accent très fort sur l'innovation et engageons une réflexion avec l'ensemble des acteurs de la construction, car nous avons la conviction que la construction durable permettra demain de faire une véritable différence. »

Trois grandes priorités

- Lafarge s'est très tôt engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique en prenant, aux côtés de WWF International, un engagement volontaire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 20% de CO₂ par tonne de ciment dans le monde, entre 1990 et 2010. Bien engagé pour atteindre cet objectif, Lafarge estime aujourd'hui qu'il faut considérer le cycle de vie total d'un bâtiment car 80% du CO₂ qu'il produit est émis lors de son exploitation. C'est tout le sens du projet « Energy Efficiency in Buildings » (EEB - Efficacité énergétique des bâtiments), lancé par Lafarge et United Technologies Corp. sous l'égide du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD), afin d'identifier les solutions innovantes pour développer des bâtiments durables, neutres en carbone, donc plus respectueux de l'environnement.
- Lafarge exploite près de 1000 carrières à travers le monde, ses actions dans le domaine de la biodiversité peuvent donc jouer un rôle. Engagé dans ce domaine depuis longtemps, Lafarge s'engage aujourd'hui à évaluer toutes ses carrières dans le monde selon des critères validés par WWF International, afin de mettre en place un plan de développement de la biodiversité sur les sites ayant un potentiel, en matière d'espèces rares de faune ou de flore, et ceci en partenariat avec les associations environnementales locales.
- Le premier devoir de Lafarge est d'assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs. Même si Lafarge est déjà le meilleur de son secteur dans ce domaine, la sécurité a été hissée au rang de priorité numéro 1 du Groupe. Un véritable programme de santé va en outre être étendu à l'ensemble des salariés du Groupe, afin de leur permettre de bénéficier au minimum d'un suivi médical régulier, même dans les pays émergents où cela n'est pas l'usage.

Parce que le VIH et la malaria sont de véritables fléaux, Lafarge a décidé d'étendre les programmes de prévention, de dépistage et de traitements antirétroviraux destinés à ses



collaborateurs et à leurs familles en Afrique sub-saharienne, établis en partenariat avec l'ONG CARE et considérés par la communauté internationale comme exemplaires, aux autres principaux pays en développement dans lesquels le Groupe mène ses activités.

Ambitions Développement Durable 2012 : Détail des objectifs

Ces objectifs permettront de mesurer précisément les efforts menés par le Groupe en matière de développement durable. Ils devraient mettre Lafarge un peu plus loin sur la voie du leadership durable, une priorité que le Groupe s'est fixé dès 1977 avec la publication de ses Principes d'Action, afin de satisfaire à la fois ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires et ses autres parties prenantes en prenant mieux en compte les enjeux modernes du développement de l'industrie des matériaux de construction.

Management

- Sécurité : division par deux du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, avec l'ambition d'atteindre zéro accident mortel
- Concurrence : tester la conformité des principales unités opérationnelles avec la politique de concurrence mise en place par Lafarge depuis plusieurs années
- Communautés locales : mise en place d'une formation sur les relations avec les parties prenantes locales pour les responsables opérationnels, afin d'étendre partout les meilleures pratiques
- Satisfaction des clients : réalisation d'une étude annuelle de satisfaction client et mise en œuvre du programme de performance globale OTIFIC (On Time, In Full, Invoiced Correctly) par les principales unités opérationnelles, développement de nouveaux produits pour atteindre 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

Social

- Femmes : doublement de la proportion de femmes aux postes d'encadrement supérieur
- Compétences des collaborateurs : mise en place d'un reporting de chaque unité opérationnelle sur la formation dispensée aux collaborateurs
- Santé : développement d'un programme complet de santé à l'intention de tous les collaborateurs, comprenant au minimum un examen médical régulier
- VIH / Sida et malaria : élargissement du programme de lutte contre le Sida et la malaria, développé en Afrique pour les collaborateurs et leurs familles, aux autres pays en développement dans lesquels Lafarge est présent

Environnement

- Audits environnementaux : réalisation d'un audit environnemental au minimum tous les quatre ans sur chacun des 2000 sites du Groupe
- Réhabilitation des carrières : atteindre 85% de carrières dotées d'un plan de réhabilitation conforme à la méthodologie développée avec WWF International
- Biodiversité : test de toutes les carrières selon des critères validés par WWF International et développement d'un programme de biodiversité pour celles disposant d'un potentiel
- Emissions de CO₂ : réduction des émissions nettes de CO₂ dans le monde de 20% par tonne de ciment entre 1990 et 2010
- Autres émissions : objectifs de réduction des émissions de poussières (-30%), de NOx (-20%) et de SOx (-20%)



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'édition 2006 du Rapport Développement Durable de Lafarge est disponible sur www.lafarge.com.

Depuis 2001, Lafarge édite un Rapport Développement Durable dans un souci constant d'améliorer ses pratiques de développement durable, ses méthodes de reporting et de performance. En 2003, le Groupe a élargi sa démarche en faisant appel à un panel de parties prenantes indépendantes, qui apportent un regard critique constructif sur le rapport et émettent leur avis indépendant sur les progrès et les ambitions que se fixe le Groupe. Le Rapport Développement Durable 2005 a été reconnu comme l'un des 50 meilleurs au monde par le classement Global Reporters établi par SustainAbility.

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre. Avec 71 000 collaborateurs, le Groupe est présent dans plus de 70 pays.

En 2006, il a réalisé un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros.

Lafarge est la seule entreprise du secteur de la construction répertoriée dans la liste 2007 des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable. Depuis de nombreuses années, Lafarge inscrit sa croissance dans le cadre d'une stratégie de développement durable : son savoir-faire concilie efficacité industrielle, création de valeur, respect des hommes et des cultures, protection de l'environnement, économie des ressources naturelles et de l'énergie. Pour faire progresser les matériaux de construction, Lafarge place le client au cœur de ses préoccupations et offre aux professionnels du secteur et au grand public des solutions complètes et innovantes pour plus de sécurité, de confort et de qualité dans le cadre de vie quotidien.

Pour de plus amples informations, consulter le site Internet à l'adresse : www.lafarge.com

COMMUNICATION

Stéphanie Tessier : +33(1) 44 34 92 32
Stephanie.tessier@lafarge.com

RELATIONS PRESSE

Lucy Wadge : +33(1) 44 34 19 47 **PAGE 2/3**
Lucy.wadge@lafarge.com

Claire Mathieu : +33(1) 44 34 18 18
Claire.mathieu@lafarge.com